TOULOUSE transports urbains la cgt Régie Tisséo

www.cgt-tu-toulouse.fr

BUS SPÉCIAL : COURRIER AUX ÉLUS

07/02/2025

Bien avant que le Préfet de Haute Garonne s'exprime dans la presse (donnant ainsi raison à la CGT) ,ce mardi 4 février, en reconnaissant que les violences dans les transports dans l'agglomération toulousaine ont augmentés de manière significative avec une hausse de plus de 16% en 2024 , la CGT a alerté une fois de plus par un courrier du 13 janvier 2025, tous les élus de Tisséo Collectivités, et plus particulièrement JM Lattes pour obtenir un rendez- vous pour s'entretenir de cette montée de la violence et de l'insécurité dans les transports toulousains dont sont victimes les salariés de la régie Épic Tisséo . À ce jour toujours pas de rdv…

Seul M JOP, Président de Tisséo Voyageurs a répondu, courrier dicté en partie par TW !?

Vous trouverez ci-dessous « leur » réponse qui démontre à quel point ils se voilent la face derrière la sémantique politicienne rejetant ainsi VOTRE sécurité et celles des usagers aux calendes grecques …

Non satisfaite de sa réponse la CGT lui prépare une réponse prochainement disponible dans sa boite aux lettres….et par tract !

la cgt Transports Urbains Toulousains

Syndicat CGT des personnels des Transports Urbains Toulousains

4 impasse Paul Mesplé 31081 Toulouse Cedex
Téléphone : 05 62 11 29 78
Email : cgt.tisseo@gmail.com Site Internet : www.cgt-tu-toulouse.fr

Mr LATTES Jean-Michel
Président de TISSEO-Collectivité

Toulouse, le 13 janvier 2025

Objet : Sécurité dans les transports Toulousains

La CGT, au nom de tous les salariés des Transports Urbains Toulousains, vous interpelle sur les problèmes récurrents liés à l'insécurité et aux violences urbaines. Ainsi que le management mené par la peur instauré dans l'entreprise par Mr WISCHNEWSKI.

La déshumanisation, la pression, la rentabilité ont de graves conséquences sur les conditions de travail pour l'ensemble des salariés de tous les services.

La dernière agression survenue dans le Linéo 1, largement médiatisé jusqu'au plan national, est révélatrice du quotidien que subissent nos usagers d'une part, ainsi que les conducteurs/trices, agents vérificateurs/trices et leurs encadrements d'autre part.

Les causes sont multiples et les conséquences parfois dramatiques pour les traminots victimes d'insultes, d'injures, pire de crachats et parfois de violences physiques, qui légitimement les font sortir de leur cadre professionnel pour tenter de se défendre ou de faire régner l'ordre à l'intérieur de leur bus ou lors d'un contrôle de titre au métro par exemple.

L'incident du Linéo 1, fort heureusement médiatisé et surtout repris par Mr Le Maire de Toulouse, Jean-Luc MOUDENC, apportant tout son soutien au conducteur, a permis d'éviter son licenciement.

Malgré tout Mr WISCHNEWSKY, Directeur Général de TISSEO, a convoqué un conseil de discipline et infligé une sanction de 1 jour de mise à pied à notre collègue !? Cette sanction est injuste et incohérente au soutien exprimé par JL MOUDENC.

Nous portons à votre connaissance qu'un agent vérificateur a été licencié le vendredi 3 janvier 2025 pour avoir tenté de stopper une fraudeuse alcoolisée prenant la fuite lors d'un contrôle. Malheureusement passé sous silence médiatique cet agent n'a pas eu la même chance que le conducteur du Lineo1, lequel serait également licencié par Mr WISCHNEWSKI si Mr MOUDENC ne l'avait pas soutenu.

Aujourd'hui, les politiques d'entreprise ne permettent plus de construire des équipes en nombre suffisant, pour dissuader et mener à bien des opérations de contrôle et soutenir les conducteurs.

Ainsi, notre espace public est délaissé et force est de constater que nous avons perdu notre territoire. ! De même et malgré 2 réunions à la Préfecture suite aux violences et poursuites d'agents vérificateurs aux Arènes, nos personnels restent ISOLES.

Les forces de l'ordre ne peuvent pas assurer leurs missions régaliennes, notamment dans les transports et leurs interventions dépendent du niveau d'urgence des agressions.

Ainsi, quid de la sécurité dans les Transports Urbain Toulousains ?

Et les dernières annonces dans la presse locale sur l'application de la loi Savary à Tisséo ne fait qu'augmenter notre inquiétude quant a son application avec les moyens actuels.

La CGT vous demande dans votre rôle d'administrateur et ou de représentant politique, de doter la régie de moyens humains et matériel conséquents dans le service de sureté pour reprendre le territoire et assurer la sécurité des biens et des personnes.

De même, il est urgent d'imposer une autre politique d'entreprise dans la gestion de la régie en replaçant l'HUMAIN au centre des débats, en cessant des restructurations synonymes de dégradations du niveau des maintenances et des conséquences pour les personnels et les usagers, en remettant les effectifs au niveau des politiques du développement des transports et en stoppant une sous-traitance de plus en plus importante qui contribue à la perte du territoire par des modes opératoires contraire à la continuité de service public.

Restant à votre entière disposition, nous vous prions d'agréer, Monsieur, Madame, l'expression de notre sincère considération.

Pour le syndicat CGT
Le secrétaire Général
FAVIER Jean-Philippe



Vous trouverez ci-dessous la réponse de M.JOP à notre courrier

Régie des transports publics
de l'agglomération toulousaine

M. Jean-Philippe FAVIER
Secrétaire Général
Syndicat CGT des personnels TUT
4, impasse Mesplé
31081 Toulouse cedex

Toulouse, le 23 janvier 2025

Monsieur le Secrétaire Général,

Vous avez souhaité appeler mon attention, celle de M. Jean-Michel LATTES, Président de Tisséo Collectivités, ainsi que celle d'élus siégeant au Conseil d'Administration de Tisséo-Voyageurs, s'agissant d'un climat que vous estimez dégradé en matière de Sûreté des personnels de Tisséo-Voyageurs, tout en vous plaignant d'un climat que vous considérez difficile au sein de l'entreprise.

En concertation avec mes collègues et tout particulièrement M. LATTES, je prends l'initiative de vous apporter une réponse, M. Thierry WISCHNEWSKI, Directeur Général, bien évidemment consulté, en premier lieu pour remettre les faits que vous évoquez dans leurs contextes authentiques.

Mais auparavant, je souhaite appeler tout particulièrement votre attention sur le fait que vous évoquez le sujet de la sécurité dans une optique qui ne participe manifestement pas de la nécessaire mobilisation de tous les acteurs afin de répondre à ses enjeux. Je me borne à le constater, et à le regretter, alors que le sujet est suffisamment grave pour en appeler à une mobilisation la plus unanime possible.

Vous évoquez « l'agression » qui s'est produite en toute fin d'année dans un bus Linéo 1 en omettant d'indiquer, ce qu'un témoignage vidéo a largement médiatisé, que celle-ci s'est produite alors que le chauffeur concerné ne se trouvait pas dans son habitacle, ce que nos règles internes lui recommandent vivement.

C'est la raison pour laquelle, sur le fondement de cet élément factuel, donc incontestable, une sanction symbolique a été prononcée à son endroit, aboutissant à une mise à pied d'un jour avec sursis et que la nature de l'incident a invité les élus et la Direction Générale de Tisséo-Voyageurs à lui témoigner leurs soutiens de manière convergente et ce, dès que nous avons eu connaissance précise du déroulement des faits. Aussi, il n'a jamais été question d'une sanction d'un autre niveau, menace dont certains ont cru bon de propager la rumeur de façon maligne, sans être en capacité de lui apporter le moindre fondement et portant ainsi préjudice à l'entreprise.

Cette affaire et notre positionnement à son sujet ont été clairement exposés lors de notre dernier Conseil d'Administration : cela a été l'occasion d'apporter toutes les informations aux administrateurs quant à son traitement.

Établissement Public Industriel et Commercial
4, impasse Paul Mesplé • 31081 Toulouse CEDEX 1 • Tél : 05 62 11 26 11 • Fax : 05 62 11 26 20 • RCS TOULOUSE 520 807 876

A cet égard, je tiens à vous rappeler une évidence qui semble vous avoir échappé, à savoir que notre collègue, M. Jean-Luc MOUDENC, Maire de Toulouse et Président de Toulouse Métropole, a pris le positionnement public qui a été le sien en ayant au préalable vérifié les informations auprès des responsables, en premier lieu M. Thierry WISCHNEWSKI, Directeur Général.
Je vous prie donc instamment de ne pas laisser croire qu'il y ait pu avoir la moindre divergence d'approche sur cette affaire, alors que la coordination a été efficace et qu'elle a permis, sinon de mettre fin, du moins d'atténuer fortement la polémique médiatique entretenue à des fins malveillantes.

S'agissant du deuxième cas que vous évoquez d'un vérificateur qui a fait lui l'objet d'une sanction lourde, puisqu'elle a abouti à un licenciement, je ne peux que vous suggérer de constater que cette sanction a été prononcée dans le cadre d'une procédure parfaitement observée, au terme de laquelle le Conseil de discipline convoqué à cet effet a proposé au Directeur Général le licenciement. Pour cela, ledit conseil s'est fondé sur les éléments factuels démontrés par l'enquête, à savoir, principalement, l'usage inapproprié et non proportionné d'une contrainte physique par l'intéressé vis-à-vis d'une personne contrôlée qui n'a, à aucun moment, manifesté la moindre violence, ni la moindre velléité de fuite. J'évoque ces éléments en ayant pu consulter a posteriori le dossier disciplinaire constitué.

Enfin, vous avez pris le parti d'une remise en cause de changements intervenus au sein de l'entreprise pour en tirer une déduction négative sur ses capacités opérationnelles. Par-delà l'attention à laquelle je vous ai appelé plus haut, s'agissant de la nécessaire mobilisation de tous les acteurs concernés et du soutien le plus unanime au sein de l'entreprise pour faire face au sujet si difficile de la Sûreté. C'est pourquoi, je crois nécessaire de vous inviter à considérer, ainsi que j'en ai fait part aux personnels lors de la cérémonie de nos vœux, que les évolutions qu'a connues, que connaît et que connaîtra Tisséo-Voyageurs sont à la fois indispensables et légitimes, en ce qu'elles permettent à notre entreprise d'évoluer très positivement, s'agissant de son adaptation aux nouveaux défis de toutes natures auxquels elle doit faire face.

C'est tout particulièrement le cas, et je me permets d'insister, sur la question de la Sécurité. La Loi Savary que vous évoquez en des termes bien négatifs pour Tisséo est au contraire une avancée remarquable, à laquelle nous participons pleinement, puisque le croisement désormais possible des fichiers assure une plus grande efficacité des sanctions, donc à court terme une forte amélioration de notre dissuasion des actes frauduleux sur notre réseau.

J'ajoute que le projet de loi présenté par M. Philippe TABAROT, Ministre des Transports, qui va être discuté par le Parlement le 10 février prochain, comporte d'autres avancées sur les compétences et attributions des personnels des réseaux de transports, lesquelles devraient améliorer plus encore notre efficacité.

En outre, le renforcement des effectifs de Police Nationale à Toulouse, fruit du travail obstiné de M. Jean-Luc MOUDENC auprès du ministère de l'Intérieur, dont je peux témoigner, les actions de systématisation conduites par le Parquet du Tribunal Judiciaire ; celles de la Police Municipale de Toulouse, qui intervient maintenant sur tout le territoire de la Ville, 24 heures sur 24 ; sans oublier les efforts déployés en la matière par toutes les communes du périmètre d'intervention des Transports Urbains, ainsi que les moyens vidéo mis à la disposition des polices par Tisséo Voyageurs pour renforcer l'efficacité de la surveillance et des interventions ; bref, tous ces engagements

essentiels ont pour effets combinés d'améliorer fortement notre réponse commune à la délinquance et la criminalité dans les transports urbains.
En toute fin de propos, je tiens à souligner combien tout ce qui sera de nature à appuyer ces efforts apportera un soutien à une action qui ne peut s'autoriser les attitudes de suspicion ou de remise en cause, sous peine de porter fort malencontreusement atteinte aux résultats, lesquels peuvent être très facilement remis en cause au moindre relâchement voire au moindre questionnement.

Telle est la réponse que je souhaitais vous apporter, espérant vous aider à rechercher une attitude, sinon plus positive, du moins évitant un ton trop polémique et vous priant de croire, M. le Secrétaire Général, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

Serge JOP
Président de Tisséo-Voyageurs

